

Cordonnier

Métier d'Art et du Cuir

Le cordonnier redonne vie aux chaussures usagées, objets ou vêtements en cuir. Aussi bien artisan que commerçant, il travaille en atelier à la main ou avec des machines et reçoit les clients en boutique. Il vend des produits pour chaussures. Le cordonnier est sensible à l'esthétique, il est consciencieux et précis.

NIVEAU 4

Durée de la formation : 2 ans

Rythme : 34 semaines en entreprise et 13 semaines à l'UFA EREA Jean Monnet.

> MATIÈRES TRANSVERSALES

Enseignement Professionnel

- Recherche sur le métier (mémoire, book, soutenance)
- Gestion des coûts et organisation
- Gestion d'atelier et de production
- Technologie
- Dessin appliqué
- Communication, animation d'équipe
- Anglais professionnel

Pratique

- Réalisation de travaux sur semelles cousues, talons bottiers, tiges, accessoires du semelage
- Réparation d'articles de maroquinerie et de vêtements de peau
- Maintenance du poste de travail en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

RECRUTEMENT

Formation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au CAP dans les métiers de la cordonnerie, la chaussure, la podo-orthésie ou de la botterie.

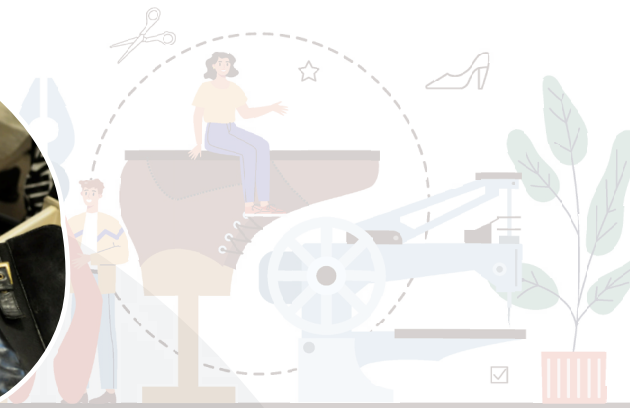
1. Pré-inscription en ligne <http://https://cfa-academie-versailles.fr/7-apprenti-es/inscription-au-cfa-academique>
2. Entretien avec l'équipe BTM Cordonnier
3. Accompagnement
4. Signature du contrat
5. Inscription définitive à l'EREA

PERSPECTIVE D'EMPLOI

Ouvrier qualifié
Responsable d'Atelier
Cordonnier indépendant

LES + DE L'UFA EREA JEAN MONNET

- 100 % alternance
- Possibilité d'accueillir du public en situation de handicap.
- Accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Nombreux espaces de vie pour les alternants.
- Hébergement au cœur de l'EREA.
- Équipements pédagogiques récents.



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Examiner l'état des chaussures, fixer le prix de la réparation et les délais.
- Conseiller le client.
- Remplacer des $\frac{1}{2}$ semelles et semelles en cuir cousues.
- Réaliser des travaux sur talons bottiers.
- Réparer des chaussures de fabrication cousue avec des semelles entières moulées collées ou cousues.
- Renforcer et/ou remplacer un accessoire sur semelage.
- Remplacer ou refectonner des éléments de la chaussure.
- Réaliser des travaux sur tige (transformation, mise à la taille...)
- Réparer des articles de maroquinerie et vêtements de peau.
- Compenser un semelage selon la législation en vigueur.
- Vendre des produits d'entretien et d'accessoires.
- Aménager la boutique, vitrine et atelier.
- Gérer et animer une équipe.
- Assurer la maintenance en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Rémunération de l'apprenti en fonction de son âge	Apprenti - 18 ans	Apprenti de 18 à - 21 ans	Apprenti de 21 ans et +
1ère année	27 % SMIC	43 % SMIC	53 % SMIC
2ème année	38 % SMIC	51 % SMIC	61 % SMIC

